

A- Bibliographie Pascal Canfin source Wikipédia en juin 2019

WWF France

Pascal Canfin prend la fonction de directeur général de l'organisation écologiste WWF France à partir de janvier 2016, où il remplace Philippe Germa, mort durant l'été 2015⁴². Le 25 mars 2019, il annonce son départ de l'organisation afin de préparer les élections européennes

Transparence, lutte contre la corruption et paradis fiscaux

En matière d'aide au développement, depuis la fin de l'année 2012, l'AFD exclut « de ses marchés les entreprises impliquées dans des cas de corruption »²⁰, entreprises identifiables via la liste dressée par la Banque mondiale. Par ailleurs, depuis mai 2013, l'AFD s'est dotée d'une liste élargie de paradis fiscaux, avec lesquels, « l'organisme ne pourra plus travailler, à l'avenir »³⁵. Plus précisément, l'argent de l'aide au développement ne pourra plus transiter dans ces paradis fiscaux³⁶. Enfin, Pascal Canfin souhaite favoriser la transparence des flux financiers en engageant la France dans la création d'une éventuelle « task force » intitulée « Inspecteurs des impôts sans frontières », chargés d'aider les pays en développement à contrôler les déclarations fiscales des multinationales³⁷.

Aide au développement et solidarité internationale

Engagement du président de la République lors de la campagne pour les élections présidentielles, les Assises du développement et de la solidarité internationale [archive] se sont tenues entre novembre 2012 et mars 2013²⁷. À l'issue de la clôture des Assises, Il est décidé de créer une nouvelle structure permanente de concertation avec la société civile : le Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI)²⁸.

En février 2013, il accompagne le président de la République lors de son déplacement au Mali après le début de l'intervention militaire française dans le pays. À cette occasion, il annonce vouloir donner « une nouvelle perspective de développement pour le Mali »²⁹.

En mars 2013, il se rend en Birmanie avec François-Michel Lambert et Jean-Marc Brûlé deux élus écologistes investis dans ce pays. Cette visite permet d'initier des programmes de coopération pour promouvoir la démocratisation birmane en particulier en développant des médias indépendants³⁰.

Pascal Canfin présente le projet de « loi d'orientation et de programmation relative au développement et à la solidarité internationale » en Conseil des ministres le 11 décembre 2013, avec comme priorités la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement. Ces engagements seront contrôlés par la mise en place d'indicateurs (par exemple le nombre d'enfants scolarisés ou de foyers raccordés à un réseau électrique)³¹. La loi a été adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale le 10 février 2014³², et sera examinée au Sénat le 5 mai 2014.

Finance Watch[modifier | modifier le code]

En juin 2010, à l'initiative de Pascal Canfin, vingt-deux députés européens chargés de réglementer les marchés financiers et les banques lancent un appel à la société civile pour qu'elle crée une organisation non gouvernementale capable de développer une contre-expertise sur les activités menées sur les marchés financiers par les principaux opérateurs

(banques, compagnies d'assurance, hedge funds, etc.). L'appel prend le nom de Finance Watch. Les premiers signataires sont rejoints par près d'une centaine d'autres députés européens, des élus nationaux et régionaux de plusieurs pays de l'Union européenne.

En juin 2011, l'ONG Finance Watch voit le jour

Député européen – ministre -

Pascal Canfin naît à Arras . De 2004 à 2009, il est journaliste au mensuel *Alternatives économiques*. Aux élections européennes de 2009 en France, il est candidat dans la circonscription Île-de-France sur la liste Europe Écologie, en troisième position derrière Daniel Cohn-Bendit et Eva Joly. élu député européen⁹.

Le 16 mai 2012, Pascal Canfin, quitte le Parlement européen et est nommé par François Hollande ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères chargé du développement Il quitte son poste en mars 2014 et retrouve son siège de député au Parlement européen, qu'il conserve jusqu'à la fin de la législature le 30 juin suivant.

il est élu en mai 2019 sur la liste de [La République en marche !](#),

B- Pascal Canfin et la Plateforme régionale 2012-2014-2015:

Sophie Camard, Sébastien Barles, FM Lambert nous parlent de Pascal Canfin

Lors de notre rencontre du 28 mars 2012 à la vie associative à Aubagne, Sophie Camard élue EELV à la Région PACA, à cette époque, nous demande de poursuivre notre réflexion avec Pascal Canfin

Le 4 décembre 2014, lors de notre réunion à Marseille Sébastien Barles (*attaché parlementaire de Michèle Rivasi*) évoque Pascal Canfin pour l'animation de notre colloque envisagé en 2015.

Le 6 février 2015, lors de notre rendez-vous à Gardanne « bilan à mi-mandat du député EELV » FM Lambert répond à notre question concernant les obligations pour les entreprises bénéficiant d'aide de l'état (via COFACE ou AFD - Proparco en matière de droit de l'homme : « Ce thème a avancé quand Pascal Canfin était ministre. Il a été verrouillé depuis par Annick Girardin ce qui est une bonne chose mais on pourrait aller plus loin ». FM Lambert ne pense pas qu'il y ait une nouvelle impulsion dans l'immédiat

C- Communiqué du 21 janvier 2019 de Transparency France

Rencontres de députés européens avec des lobbyistes : action de Marc-André Feffer
Transparency France et Pascal Canfin WWF France

Une belle avancée pour la transparence du lobbying au Parlement européen

Ce jeudi 21 janvier, les eurodéputés ont voté un amendement qui modifie le règlement du Parlement. Désormais, les eurodéputés en charge d'un texte devront publier leurs rencontres avec des lobbyistes. En amont du vote, Transparency France et WWF France ont unis leurs forces pour sensibiliser les parlementaires et l'opinion publique ! Un beau succès de plaidoyer !

Et la France ? Nos deux ONG appellent désormais les élus et décideurs publics français à suivre la voie tracée par le Parlement européen faisant la transparence sur leurs rencontres

avec des représentants d'intérêts (lobbyistes). La traçabilité de la décision publique est un enjeu démocratique essentiel.